

Comme pour le STO, il semble que le maire et le secrétaire général aient fait un service minimum, remplissant la consigne sans zèle excessif. Ainsi, interrogé sur les juifs dès le 5 décembre 1940, H. Destreil indique que Madame A., réside à Domont depuis juillet 39, les B. depuis sept 39, que Monsieur C. " *n'a jamais donné lieu à aucune remarque défavorable* " : naturalisé à 21 ans, il a fait son service militaire en 1930-31, il a été mobilisé du 4 septembre 1939 au 29 juin 1940. Il est impressionnant, soixante ans plus tard, de voir la minutie de la bureaucratie, son attention à poursuivre les victimes.

Les archives de Domont ont conservé des dossiers portant sur 32 personnes. Nos recherches nous ont permis de retracer plusieurs itinéraires. Onze ont été déportées. Deux dames âgées sont décédées à Domont en 1942. Une famille de quatre personnes a précipitamment vendu sa maison et s'est réfugiée en Lozère. Une femme a été enmenée à Drancy, puis relâchée. Huit vivaient encore (ou de nouveau ?) à Domont en 1946. Un homme âgé est décédé en Champagne en 1950. Nous ne savons pas ce que sont devenus les membres de deux autres familles, soit six personnes, dont deux jeunes gens.

Rappelons qu'au niveau national, il y eut 75.000 disparus sur 300.000 juifs environ.

Exécution des Prescriptions de la loi du 2 juin 1941

La mairie a numéroté de 1 à 13 les déclarations de recensement des Juifs. Il y est demandé les dates et lieux de naissance de la famille proche et des quatre grands-parents, ainsi qu'un descriptif des biens. Les membres juifs de familles mixtes sont recensés également : l'un vit chez ses beaux-parents catholiques ; une Polonaise et une Hongroise ont été naturalisées par leur mariage avec des Français non juifs ; l'époux " *aryen* " de Madame A. refuse d'abord de faire porter l'étoile jaune à leur fils âgé de 8 ans, puis s'y plie sur rappel à l'ordre de la sous-préfecture. Madame B., divorcée d'un Italien, vivait à Domont depuis 1931.

Plusieurs israélites ont tenté de se soustraire à la loi. Nous ne connaissons que deux cas de personnes qui se sont fait rattraper. Monsieur Z. s'était fait faire deux cartes d'identités, l'une à Paris, l'autre à Domont. En avril 43, la police a demandé au maire de lui confisquer celle qui avait été établie à Domont : elle repose toujours dans les cartons de la mairie de Domont, avec la mention " *JUIF* " près du visage serein d'un beau vieillard, né en 1871 à Riga, décédé à Domont en 1950.

En décembre 1942, la police recherche à Domont des renseignements sur la famille Nesis, trois juifs russes incarcérés à Pontoise et condamnés pour " *infraction à la loi sur les étrangers et falsification de papiers* ". Le maire répond qu'ils étaient précédemment domiciliés rue du Château d'Eau à Paris et que la mère travaille à la ferme Thiroin d'Attainville. Ils reviennent habiter Domont. Nous savons par des voisins que la fille, Sylvia, est institutrice. Mais, sur dénonciation, la jeune fille, puis le père, sont arrêtés. La mère espérera encore longtemps les voir revenir. Nous ne savons pas ce qu'il est advenu de Sylvia Nesis, mais nous avons lu le nom de Mendel Nesis dans une liste d'arrestation conservée à Versailles et sur la liste du convoi n°49 qui a quitté Drancy le 2 mars 1943, à 10 h 50. Sur les 1000 juifs de ce convoi, dont 328 d'origine russe, 873 ont été gazés le jour même de leur arrivée. Il n'y a eu que six survivants, dont deux femmes en 1945.⁽³⁵⁾

De Domont à Auschwitz

Avant lui, une autre domontoise avait déjà été arrêtée et envoyée à la mort : Ida Silbermann, russe née à Odessa en 1866, habitait rue de l'Indépendance, où elle vivait avec son fils, né à Paris en 1904, naturalisé Français. Le 15 octobre 1942, à l'âge de 76 ans, Ida est arrêtée par la gendarmerie de Domont, conduite à Argenteuil, internée à Maisons-Laffitte,

35 - Voir *Le Mémorial de la déportation des Juifs en France*, édité par Beate et Serge Klarsfeld, Paris 1978. 75.721 déportés y sont recensés du 27 mars 1942 au 17 août 1944.